

EN VACANCES AVEC MES PETITS-ENFANTS, ce que je dois savoir

A la maison ou en voyage, quels sont les droits et devoirs des grands-parents? – **V. D.**

Selon l'institut de sondage Ifop, 51% des grands-parents accueillent leurs petits-enfants au moins 3 semaines par an au moment des vacances (chiffre de 2021). Les points à connaître pour profiter pleinement de ces moments partagés.



● Les documents à emporter

Munissez-vous de la pièce d'identité de l'enfant. Si vous voyagez avec lui, son absence peut vous coûter un refus d'embarquement (en avion) ou une amende (en train). Pensez aussi au carnet de santé et ordonnances s'il suit un traitement. Enfin, si l'enfant a un régime alimentaire spécial

(allergies, intolérances, etc.), notez bien tous les détails et soyez vigilante.

Escapade à l'étranger

Une autorisation de sortie du territoire est nécessaire pour voyager hors de France avec un mineur non accompagné de l'un de ses parents (en Europe et en Outre-mer aussi, si une escale à l'étranger est prévue). A télécharger sur service-

public.fr et à renvoyer avec la copie de la pièce d'identité du parent signataire et de celle de l'enfant: carte d'identité dans l'Union européenne et l'espace Schengen, passeport en dehors. Si les parents sont séparés, il est recommandé de recueillir la signature des deux parents. En fonction de la destination, vérifiez

si un visa est requis et les vaccins obligatoires.

A savoir. La carte européenne d'Assurance maladie permet de bénéficier d'une prise en charge des soins médicaux au sein de l'UE, dans les établissements publics. Les parents doivent demander celle-ci à leur caisse d'Assurance maladie au moins 15 jours avant le départ.

● En cas d'urgence médicale

Même lors d'un séjour chez les grands-parents, l'autorité parentale, à savoir les décisions concernant l'enfant, reste exercée par ses parents. Cela signifie que si le mineur tombe malade ou se blesse, aucun soin ne pourra lui être prodigué sans leur accord. Pour faciliter les soins, les parents peuvent vous autoriser, par écrit, à prendre

Et si je suis fâchée avec ma fille ou mon fils ?

Si les grands-parents disposent d'un droit à entretenir des relations avec leurs petits-enfants, il peut s'avérer difficile à mettre en œuvre en cas de conflit avec leur enfant. **Si aucune entente amiable n'est possible, vous pouvez demander au juge aux affaires familiales la fixation et les modalités de ce droit de visite et d'hébergement.** « Cette procédure ne doit pas être un prétexte pour régler ses comptes », prévient Anne Conway, avocate spécialisée en droit de la famille. Le juge peut s'opposer à votre demande pour motifs légitimes, lorsque l'intérêt de l'enfant le commande. « Par exemple, si un conflit présente un risque de dénigrement de la part des grands-parents ou encore s'il existe un danger pour la sécurité ou la santé mentale de l'enfant », précise Maître Conway.

toutes les décisions médicales dans l'intérêt de l'enfant, au cas où vous ne pourriez pas les joindre le moment venu. Si vous n'avez pas cette autorisation, le médecin devra chercher à contacter les parents pour obtenir leur accord, sauf si l'urgence ne le permet pas.

● **Il blesse un autre enfant ou il casse quelque chose**

Les parents restent responsables des dommages causés par leur enfant mineur, même s'ils vous en ont confié la garde. En cas d'accident ou d'incident, ils devront faire jouer leur assurance « responsabilité civile », afin d'indemniser la victime. A titre exceptionnel, votre responsabilité peut être engagée si un défaut grave de surveillance est constaté. Cela a été le cas d'une grand-mère dont le petit-fils, âgé de 6 ans, avait mis le feu à un brin de paille avec



● **Je veux poster une photo d'eux sur les réseaux sociaux**

Vous vous prenez en photo avec vos adorables chérubins sur la plage? Attention, la diffuser sur votre compte Facebook ou Instagram n'est pas anodin, mieux vaut demander au préalable l'accord des deux parents.

En outre, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) vous recommande de vérifier auparavant que les paramètres de votre compte sont configurés en mode privé. Préférez le partage sur les messageries privées (WhatsApp, MMS, emails). Surtout, évitez les photos en maillot de bain et cachez si possible le visage des mineurs.

10 ans

C'est la durée de validité de la carte d'identité (ancien ou nouveau modèle) pour un mineur. Pour le passeport, elle est de 5 ans, contre 10 ans pour les adultes.

une boîte d'allumettes se trouvant dans sa poche.

A savoir. Les parents séparés sont tous deux responsables en cas de résidence alternée. En revanche, si la garde est confiée à un seul parent (même si l'autre bénéficie d'un droit de visite et d'hébergement), seul le parent chez qui l'enfant réside est considéré comme responsable.

● **L'enfant se blesse**

S'il se blesse seul, l'assurance responsabilité civile des parents ne joue pas, mais les frais peuvent être pris en charge par une garantie « accidents de la vie ». La responsabilité des grands-parents peut être engagée en cas de faute grave dans la surveillance de l'enfant. Si l'accident est provoqué par un tiers,

par exemple un autre enfant, l'assurance de responsabilité civile de ses parents s'applique.

A savoir. En voiture, vos petits-enfants sont couverts par votre assurance auto en tant que passagers. Pensez à vous équiper de sièges auto adaptés si besoin.

Tous nos remerciements à Françoise Pesquine, pédiatre et vice-présidente de l'association L'Ecole des grands-parents européens (EGPE).

